

# RÉINITIALISATION CRISTAL

ISAGENIX®

Du 27 janvier 2020 au 12 juillet 2020

Obtenez une seconde chance de remporter jusqu'à 1480 £/1625 € en bonus Cristal.

Si vous êtes associé installé au Royaume-Uni, en Irlande, aux Pays-Bas, en Belgique ou en Espagne, cette réinitialisation vous offre l'opportunité d'atteindre le rang Cristal et de remporter des bonus Cristal, quelle que soit la date à laquelle vous avez rejoint Isagenix ou êtes devenu associé. La période de promotion débute le 27 janvier 2020.

Rempotez jusqu'à 1480 £/1625 € de plus sous forme de bonus en atteignant le rang de directeur exécutif Cristal et en développant 10 conseillers jusqu'au 12 juillet 2020.

## MARCHE À SUIVRE

### Rempotez vos bonus de réinitialisation Cristal ! ‡

Si votre rang de reconnaissance était, en date du 27 janvier 2020 :	Manager Cristal Bonus Date limite : 29 mars 2020	Directeur Cristal Bonus Date limite : 17 mai 2020	Directeur exécutif Cristal Bonus Date limite : 12 juillet 2020	TOTAL
Associé ou conseiller	€203	€609	€813	€1625
Manager ou Manager Cristal		€609	€813	€1422
Directeur ou Directeur Cristal			€813	€813
Directeur exécutif ou Directeur exécutif Cristal	€203	€609	€813	€1625

‡ Les gains potentiels pour cette promotion de réinitialisation Cristal correspondent à la situation la plus favorable au cours de la période de promotion et ne constituent en aucun cas des gains typiques ou moyens. Isagenix ne garantit aucun niveau de gain.



**Q : À quoi correspond mon rang de reconnaissance ?**

**R :** Votre rang de reconnaissance correspond au rang le plus élevé que vous avez atteint dans le cadre de vos activités Isagenix. Vous pouvez visualiser votre rang de reconnaissance sur le panneau latéral gauche de votre back office.

**Q : Où puis-je afficher le nombre de conseillers rémunérés directement parrainés dont je dispose actuellement ?**

**R :** Le rapport de réinitialisation Cristal affiche le nombre de conseillers rémunérés dont vous disposez dans votre 1EDP. Ce rapport sera disponible dans votre back office à partir du 27 janvier.

**Q : À quoi correspond mon 1EDP ?**

**R :** Le 1EDP correspond au premier niveau de votre équipe de personnes directement parrainées. Un parrainage direct correspond à l'ouverture d'un compte de membre Isagenix par une personne : en tant que Client ou Associé, cette dernière est considérée comme votre membre directement parrainé et se voit attribuer une place au sein de votre arborescence de placement d'équipe, soit dans votre équipe de vente de gauche, soit dans votre équipe de vente de droite.

**Q : Si je remporte un bonus de réinitialisation Cristal, quand le recevrais-je ?**

**R :** Si vous répondez aux conditions pour remporter un bonus de réinitialisation Cristal, votre bonus vous sera versé dans la semaine suivant la date à laquelle vous avez satisfait aux conditions.

**Q : Puis-je réactiver des conseillers inactifs pour obtenir les bonus Cristal ?**

**R :** Non. Les progressions de rang en réinitialisation Cristal seront uniquement basées sur les inscriptions effectuées à partir du 27 janvier 2020 et sur les progressions de rang de votre 1EDP pour les personnes n'ayant jamais atteint le rang de conseiller.

Isagenix se réserve le droit de refuser, à sa seule discrétion, le volume ou la rémunération relatifs aux activités que l'entreprise jugera frauduleuses ou contraires à ses politiques et règles, mais également d'évaluer, ajuster ou refuser tout volume, toute rémunération, distinction ou autres avantages attribués au cours de ou en lien avec la présente promotion afin de veiller au respect de l'esprit de la promotion. Les qualifications et les règles sont susceptibles d'être modifiées par Isagenix à tout moment, sans notification préalable. Tous les bonus remportés par le biais de la promotion seront versés une semaine plus tard à terme échu. Tous les délais fixés se terminent à 23h59 (États-Unis, heure normale de l'Est). Disponible pour les associés actifs du Royaume-Uni, d'Irlande, des Pays-Bas, de Belgique et d'Espagne. Des règlements et obligations supplémentaires sont susceptibles de s'appliquer.

La capacité à remporter des gains par le biais du plan de rémunération Isagenix et de cette promotion dépend de nombreux facteurs, notamment des activités individuelles d'un associé, de ses interactions sociales et ses compétences commerciales, de son ambition personnelle et ses activités, de son temps disponible et des ressources financières qu'il consacre à son projet, ainsi que de son accès à un large réseau de proches, d'amis et de contacts professionnels. Isagenix ne peut garantir et ne garantit en aucun cas de niveau spécifique de gain en matière de plan de rémunération ou de promotions comme celle-ci. Même les associés qui y consacrent un temps conséquent, des efforts soutenus ainsi que des fonds personnels n'atteindront peut-être pas un niveau significatif de réussite. Pour connaître les gains moyens, rendez-vous sur [IsagenixEarnings.com](https://IsagenixEarnings.com).

Le règlement du concours est susceptible d'être modifié par Isagenix à tout moment, sans notification préalable. Isagenix se réserve le droit d'évaluer, d'ajuster ou de refuser le volume, les rémunérations, et autres avantages attribués au cours de ou en lien avec le présent concours afin de veiller au respect de l'esprit du concours.

Les parrainages d'associés ainsi que les commandes de produits considérés, à la seule discrétion d'Isagenix, comme étant effectués uniquement aux fins d'amélioration du classement dans le concours, sont susceptibles de ne pas être comptabilisées dans le cadre du concours. Dans l'éventualité où Isagenix rachèterait des produits, Isagenix est susceptible de déduire le volume ainsi que l'éventuelle rémunération liés à cette commande.

